

Informations et Directives

Le plus important en bref

Toutes les directives sont valables pour l'ensemble de la compétition.

Cocher la(les) discipline(s) souhaitée(s) au **Confirmation Board** (Voir : 2.3.) ; au plus tard 60 minutes (resp. 90 minutes pour le saut à la perche) avant le début.

Pas de coche = pas de départ !

Rassemblement à l'heure au **Callroom**. (Voir : 2.4.)

1. Informations générales

1.1. Informations

Toutes les informations essentielles (p. ex. horaire définitif et plan de situation) sont disponibles sur le site Internet de l'organisateur (CR Suisse Ouest 2026 – CABV Martigny <https://www.cabv-martigny.ch/cr2026/competition>).

La liste de départ est disponible dans les Live-Resultaten sur le site de Swiss Athletics.

1.2. Arrivée / Places de parc (voir le plan).

La gare CFF de Martigny se trouve à 10 min à pied du stade.

Par la sortie d'autoroute « Martigny Expo », vous arrivez directement au stade. Il ne faut pas confondre le parking du stade (gratuit, mais limité à 5h) avec le parking du magasin Jumbo (réservé aux clients). Les parkings de la ville « Les Neuvilles » ou le « Cerm » à 5 min à pied sont payants le samedi (60 min gratuites puis 0.50/heure), mais gratuits le dimanche.

Un plan de situation est disponible sur le site web des championnats.

1.3. Entrée

L'entrée dans le stade est gratuite.

1.4. Vestiaires

Des vestiaires sont disponibles pour se changer et se doucher. Veuillez-vous conformer au tableau à l'entrée des vestiaires.

1.5. Remise des dossards

La remise des dossards se trouve à l'entrée du stade coté autoroute. Elle est ouverte les deux jours 90 minutes avant la première compétition.

1.6. Service sanitaire

Il y a un poste sanitaire sur le site du stade.

1.7. Assurance

L'assurance contre les accidents/vols est l'affaire des athlètes. Le CO décline toute responsabilité.

1.8. Restauration / Hébergement

Notre buvette à l'entrée du stade proposera boissons et snacks, ainsi que la grillade.

Les athlètes et entraîneurs doivent organiser eux-mêmes les éventuels souhaits d'hébergement. (Voir : Martigny Tourisme).

2. Directives aux athlètes et aux entraîneurs

2.1. Règlements

Les championnats sont organisés dans cet ordre hiérarchique selon les règlements suivants :
Les présentes informations sur la compétition et les directives, RO 2026 et IWR 2026 (resp. Competition/Technical Rules World Athletics).

2.2. Dossards

Les dossards doivent être portés sans être pliés sur la poitrine, ils peuvent être portés à choix sur la poitrine ou sur le dos aux concours de saut.

Un seul dossard est remis ; il est valable pour les deux jours !

2.3. Confirmation Board : Appel / Confirmation de la participation

Toutes et tous les athlètes s'annoncent au plus tard **60 minutes** au « Confirmation Board » pour toutes les disciplines disputées (saut à la perche **90 minutes**) avant le début de la compétition de la discipline respective et se cochent sur les listes affichées.

Après l'appel les séries sont composées et les couloirs ainsi que l'ordre pour les disciplines techniques sont tirés au sort.

Attention : Les athlètes qui ne sont pas cochés sont retirés de la liste de départ de la discipline correspondante.

2.4. Se présenter à la compétition (Callroom)

Les athlètes se rassemblent personnellement avant le début de la compétition aux heures suivantes (Eliminatoires, demi-finales et finale, et disciplines techniques) au Callroom.

- **60 min.** avant l'heure du concours de saut à la perche,
- **30 min.** avant l'heure de concours des sauts,
- **30 min.** avant l'heure de concours des lancers,
- **15 min.** avant l'heure de départ des courses.

Les athlètes qui ne se présentent pas à l'heure, sont exclus/es de la discipline concernée. Les athlètes qui sont engagés/es dans une autre discipline, peuvent se faire représenter par une tierce personne au moment indiqué.

2.5. Non-participation (IWR TR 4.4)

Les athlètes qui se sont qualifiés/es pour le tour suivant d'une épreuve de course, annoncent le plus rapidement possible au bureau des calculs une éventuelle non-participation à ce tour, au plus tard jusqu'au départ de la course correspondante. Si l'athlète ne se désinscrit pas jusqu'au moment du départ, il/elle sera exclu/e de la compétition.

Les compositions des finales sont affichées le plus tôt possible sur le tableau d'affichage.

Dans la mesure où les circonstances organisationnelles et temporelles le permettent, on procédera à des qualifications supplémentaires en cas de désistement. Pour permettre de repêcher un/e athlète non qualifié/e, un désistement rapide, si possible immédiatement après la course, est bienvenu et fairplay. Il n'existe cependant en aucun cas un droit au repêchage.

2.6. Échauffement / Lancers de réglage

L'échauffement est autorisé uniquement sur les terrains annexes signalés à cet effet.

Pas d'échauffement sur le stade de compétition !

Les sauts d'essai et les lancers de réglage sur le terrain de compétition aura lieu selon l'IWR.

2.7. Utilisation d'engins personnels & marques d'élan

Les engins personnels suivants peuvent être utilisés : perches, poids, javelots, disques.

Les engins de lancer doivent être présentés pour contrôle à la remise des dossards au plus tard 60 minutes avant le début du concours. Le jury du concours apporte les engins à lancer contrôlés sur l'emplacement du concours. Seuls les engins personnels qui ont été contrôlés et marqués par l'organisateur peuvent être utilisés.

Les perches peuvent être amenés de manière autonome sur l'emplacement du concours.

Les marques d'élan pour les disciplines techniques sont fournies par l'organisateur.

D'autres marquages ne sont pas autorisés.

2.8. Rester dans la zone intérieure

Les accompagnants, entraîneurs ou autres fonctionnaires de société n'ont pas le droit d'accompagner les athlètes dans la zone intérieure. Ne pas respecter cette directive implique le renvoi et/ou la disqualification des athlètes.

2.9. Tenue et directives sur la publicité

Les athlètes doivent prendre le départ dans une tenue autorisée par leur société. Les directives sur la publicité de Swiss Athletics doivent être respectées (=>voir règlement sur la publicité). Aucune autre forme de publicité n'est autorisée dans la zone intérieure ou sur l'emplacement de compétition. La remise des prix fait partie de la compétition.

2.10. Chaussures

La règle sur les chaussures de World Athletics doit être respectée. Il est de la responsabilité des athlètes de vérifier si une chaussure peut être utilisée ; des disqualifications peuvent également être prononcées après la compétition. Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant :

<https://certcheck.worldathletics.org/>

2.11. Appareils techniques sur le terrain de compétition

L'utilisation d'appareils permettant de communiquer, d'écouter de la musique ou de regarder des vidéos ou de photographier et filmer est interdit sur le terrain de compétition.

Il est permis d'utiliser des appareils pour mesurer la fréquence cardiaque, la vitesse, la distance ou pour compter les pas ou des appareils similaires que les athlètes ont apportés personnellement ou portent sur eux, dans la mesure où ils ne servent pas à communiquer avec une autre personne.

2.12. Remises des prix

Elles ont lieu directement après la fin de la compétition. Les trois premiers se rassemblent à la place « Cérémonie protocolaire » (passage entre les 2 bâtiments).

Directives sur la tenue selon RO.

2.13. Distinctions

Les vainqueurs reçoivent le titre « Champions/Championnes régionaux ouest 2026 ». Les trois premiers/ères classés/es par catégorie reçoivent les médailles de championnat d'or, d'argent et de bronze.

Si moins de trois athlètes prennent part à la compétition, le titre de CR n'est pas attribué et il n'y aura pas non plus de cérémonie de remise des prix.

2.14. Contrôle de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être faits aux championnats.

2.15. Faire appel

Les appels peuvent être déposés par les athlètes eux-mêmes ou par un/une représentant/e, jusqu'à 30 minutes au maximum après la décision de l'arbitre, directement auprès d'un/une juge-arbitre ou du bureau de compétition.

2.16. Informations

Pour plus d'informations : Véronique Crettenand Beretta cabvmy@gmail.com

3. Informations techniques

3.1. Mode de qualification et hauteurs de saut

Voir les documents sur le site de l'organisateur.

3.2. Neutralisation du saut à la perche

Le jury peut en cas de besoin décider une neutralisation au saut à la perche.

3.3. Temps de préparation

Les athlètes ont généralement un temps de préparation d'une minute dans toutes les disciplines techniques (IWR TR 25.17).

3.4. Nombres d'essais

Trois essais pour tous les concurrents, puis trois essais supplémentaires pour les 8 meilleurs.

Exception : javelot U14M/W et U16M/W : 4 essais pour tout le monde

3.5. Disciplines annulées et regroupées

Disciplines annulées

3000m	U18M et U18W
Triple	U14M

Disciplines regroupées

Perche	U18M, U16M, U14M	Médaille chez les U18M
	U18W, U16W, U14W	Médaille chez les U18W
Triple	U16W et U14W	Médaille chez les U16W